

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 23 juillet 2018 à 19 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 28 Votants : 31

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 17 juillet 2018 s'est réuni le lundi 23 juillet 2018 à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, VALAY Laurence, CALZAVARA Martine, DUBOURG Jean-Luc, DE LAMARLIERE Sylvie, CARBONNET Serge, JACQUET Josette, BALLEREAU Marie-Catherine, Adjoint, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, CHRISTEN Roland, MARCHAND Jean-Pierre, CAMPS Brigitte, DALLA SANTA Jean-Christophe, COUZINEAU Patrick, CORREGES Jacqueline, HOSPITAL Michel, SPECOGNA Marilyn, MAURIN Patrick, FIGUÈS Fatima, HOCQUELET Joël, BORDERIE Sophie, CILLIERES Charles, MAHIEU Anne, CERUTI Michel, GAY Laurent, BRETAGNE Karine Conseillers Municipaux

Absents ou excusés : VERDIER Alain, ANGELY Lydie, MANIER Bernard, GALDIN Nicole, BROUILLON Hervé

Pouvoirs : de Lydie ANGELY à Patrick MAURIN, de Nicole GALDIN à Jean-Pierre MARCHAND, de Hervé BROUILLON à Marie Françoise BOUGUES

F.01

Projet TERRADOR – Pôle Jeunes – présentation de l'avant-projet définitif

Dans le cadre de l'appel à projet de l'Etat « Programme d'Investissement d'Avenir – PIA – en faveur de la jeunesse », l'agglomération Val de Garonne s'est engagée dans la réalisation d'un « Pôle Jeunes » qui regroupera les différents services et acteurs agissant en faveur de la jeunesse comme la Mission Locale et son Espace Métiers d'Aquitaine, le CIO, la mission Emploi Formation de la Région, Cap Emploi, la Plateforme de lutte contre l'illettrisme (Syllabe).

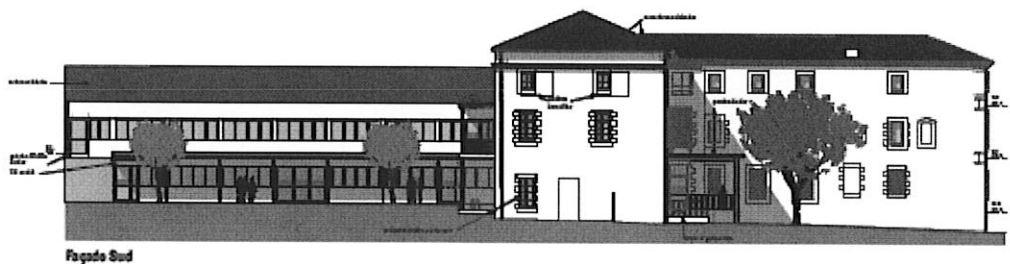
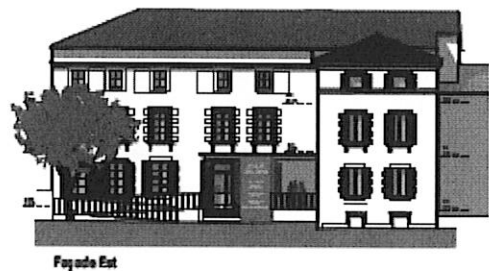
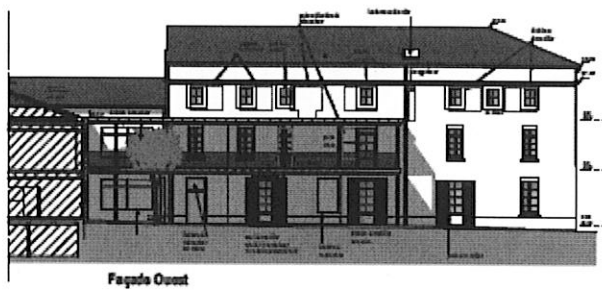
Par délibération n°2017.I.25 en date du 23 octobre 2017, le conseil municipal a validé la cession du site d'implantation à Val de Garonne, à savoir, les bâtiments ayant abrité la Mission Locale et les Restaurants du Cœur.



Le projet prévoit la restructuration et la mise en relation des bâtiments et l'aménagement des futurs locaux du pôle jeunes.

L'avant-projet définitif élaboré par le groupement ARCHISTUDIO-Atelier architecture 47-axeplan-ingénierie 47 est présenté à l'assemblée.

Façades avec ascenseur dans volume existant



**Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré :**

Prend acte de la présentation de l'avant-projet définitif pour la création d'un pôle jeunes

Votants : 31 Abstention : 00 Exprimés : 31 Contre : 00 - Pour : 31
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 24 juillet 2018

Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 25/07/2018
et de sa transmission au contrôle de légalité le 25/07/2018

Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET

